



Un bar est-il un lieu public ou privé. Est-ce que le patron peut faire ce qu'il veut ?

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 7 septembre 2009

Un bar est-il un lieu public ou privé. Est-ce que le patron peut faire ce qu'il veut ?

Réponse :

Si votre question concerne un problème de tabagisme, sachez que l'interdiction de fumer s'applique indifféremment aux établissements publics ou privés dès l'instant où ils sont fermés et couverts et reçoivent du public, ce qui est nécessairement le cas d'un bar.